

Cheops, Cap emploi résultats 2021 /

Une dynamique dans la reprise d'emploi des personnes en situation de handicap et dans le maintien dans l'emploi des personnes handicapées

Paris, le 19 mai 2022, Cheops, le réseau national des Cap emploi, organismes de placement spécialisés, note que les indicateurs de retours à l'emploi sont encourageants et démontrent une dynamique dans la reprise d'emploi des personnes en situation de handicap initiée en début d'année 2021. Une augmentation de + 9,5 % de retours à l'emploi, un taux d'accès à l'emploi de 42,9 % en progression de 8 points et un recul de 6 % des demandeurs d'emploi de longue durée. Enfin, après une baisse de l'activité maintien en 2020 liée à la crise sanitaire et à la baisse des signalements, l'année 2021 a été marquée par une forte reprise de l'activité avec 14% (21 400) de maintiens réalisés en plus comparativement à l'année précédente. Les résultats 2021 sont les plus hauts affichés par les Cap emploi depuis la reprise des missions de maintien en 2018.

Une évolution des indicateurs d'accompagnement vers l'emploi des Cap emploi : une approche territoriale Pôle emploi-Cap emploi

La mise en place des Lieux Uniques d'Accompagnement dans le cadre du rapprochement Pôle emploi-Cap emploi et le déploiement de l'offre de services intégrée commune aux deux acteurs du Service Publi de l'emploi, ont été initiés en 2019 avec les sites pilotes. Une première phase dite d'extension a démarré en janvier 2021 et depuis octobre 2021, la phase de généralisation a été enclenchée.

Dans ce cadre, les indicateurs de performance Cap emploi ont évolué et sont désormais communs avec Pôle emploi.

L'approche territoriale est privilégiée, permettant ainsi la construction et la mise en œuvre de plans d'actions concertés.

Les premiers résultats d'indicateurs ont été consolidés sur 2021. Les indicateurs sont au nombre de 6 portant à la fois sur le retour à l'emploi des personnes en situation de handicap, sur leur satisfaction et sur l'accompagnement des employeurs.

Les résultats Cap emploi-Pôle emploi sur les retours à l'emploi :

197 813 retours à l'emploi des DEBOE* en 2021 soit une progression de 9.5% par rapport à 2020.

42.9% de taux d'accès à l'emploi des DEBOE* après une fin de formation soit une progression de 8 points par rapport à 2020.

233 637 DEBOE* de longue durée, soit un recul de 6% par rapport à 2020.

L'accompagnement des demandeurs d'emploi :

83.7 % des DEBOE* ayant répondu à l'enquête estiment facile d'obtenir une réponse suite à une Démarche auprès de Pôle emploi et/ou Cap emploi soit une progression de 1.3 points en un an.

83.2 % des DEBOE* sont satisfaits de leur suivi/accompagnement soit une progression de 3.2 Points par rapport à 2020. L'objectif du rapprochement Pôle emploi-Cap emploi

est d'amener une meilleure prise en compte des besoins des personnes en situation de handicap et de leur proposer la modalité d'accompagnement la plus adaptée à leurs besoins et tenant compte de l'évolution de ceux-ci.

L'accompagnement des employeurs :

La part de recrutement des DEBOE* pour les offres d'emploi avec services délivrés aux entreprises est de **4.7%** soit un recul de 0.4 point par rapport à 2020.

L'accompagnement des employeurs est au cœur du rapprochement Pôle emploi-Cap emploi et fait partie de l'offre de services complémentaire. Les travaux sont toujours en cours sur cet axe afin d'améliorer encore la réponse apportée aux employeurs.

L'accompagnement dans l'emploi : une reprise forte de l'activité maintien en 2021

En 2021, 46 083 salariés, agents de la fonction publique et travailleurs indépendants ont été accompagnés par les Cap emploi pour une problématique de maintien dans l'emploi, soit une progression de 9% en un an.

21 400 maintiens ont été réalisés sur les 22 892 parcours clos soit un taux de maintien de 93% hors causes exogènes.

Les travaux sur le maintien dans et en emploi se sont conjointement poursuivis avec l'Agefiph et le Fiphfp, en lien avec l'Etat.

Le CEP comme outil de prévention de la désinsertion professionnelle

105 763 CEP ont été délivrés en 2021, soit un recul de 8% par rapport à 2020. Les CEP sont aussi bien mis en œuvre pour les demandeurs d'emploi que pour les salariés.

La baisse des CEP s'explique par l'évolution sur le système d'information des Cap emploi qui dans le cadre de leur mission d'accompagnement vers l'emploi, saisissent progressivement sur la base de données de Pôle emploi.

Le CEP reste notamment pour les salariés en situation de handicap, un véritable outil de prévention de la désinsertion professionnelle à mobiliser le plus tôt possible dans les parcours.

Cheops lance un projet autour des métiers de la restauration :

En 2021, Cheops a lancé un projet autour des métiers de la restauration, en lien avec les étudiants en Master spécialisé manager de structures sanitaires et sociales de TBS, école de commerce de Toulouse et en partenariat avec Pôle emploi et l'association des Maitres Restaurateurs.

Les objectifs du projet sont de :

- Déterminer le caractère structurel ou conjoncturel de la pénurie de main d'œuvre dans le secteur de la restauration et identifier ses principales causes
- Etudier les situations de réussite et d'échec dans des initiatives nationales ou étrangères d'inclusion de personnes en situation de handicap sur des métiers de la restauration afin d'en déduire un modèle pérenne et duplicable

- Faciliter l'inclusion de personnes en situation de handicap sur les postes en tension par la construction d'une méthodologie de parcours d'accompagnement et de réussite à l'emploi en milieu ordinaire
- Promouvoir l'embauche de personnes en situation de handicap sur des postes en restauration, par le biais d'une campagne de communication adaptée et l'organisation d'un grand concours culinaire à l'échelon régional, puis national.

Le projet se poursuit en 2022

Contact presse

Martine Savary / martine@geckotom.com / 06 64 25 66 59

À PROPOS DE CHEOPS

Cheops, le Conseil national handicap & emploi des organismes de placement spécialisés, **représente les Cap emploi** auprès des pouvoirs publics, des décideurs économiques et des partenaires sociaux.

Les 3 grandes missions de Cheops :

- 1) Représenter les Cap emploi.
- 2) Participer à la définition et la mise en œuvre des politiques d'accès à l'emploi, à la formation et au maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap.
- 3) Professionnaliser les équipes et les acteurs de la gestion des ressources humaines pour l'emploi des personnes handicapées.